



« MODULE D'ACCES A L'ENTREPRISE »

Bilan Final 2024

ORGANISME DE FORMATION : GR.E.P.
Intitulé du stage : Module d'Accès à l'Entreprise
Convention 2021000876

Date de début : 01/03/2022

Date de fin : 31/08/2023 prolongée jusqu'au 29/02/2024

Nombre total de stagiaires prévus: 40

Nombre de stagiaire au 29/02/2024 : 42

Nombre stagiaires Rhône : 7

Nombre stagiaires Loire : 13

Nombre de stagiaires Ain : 22

L'objectif général du Module d'Accès à l'Entreprise est que les stagiaires s'engagent dans un parcours professionnalisant à l'issue de cette formation en entreprise, par l'emploi ou la formation professionnelle, prévenant ainsi le risque de récidive.

Les objectifs pédagogiques sont pour les stagiaires de :

- Consolider le projet professionnel élaboré en détention ou en milieu ouvert
- S'auto-évaluer dans leurs aptitudes professionnelles et leurs besoins de qualification
- Identifier les étapes qui leur permettront de se professionnaliser
- Repérer et appliquer les règles de l'entreprise d'accueil, y compris implicites (respect de la hiérarchie, intégration dans un collectif du travail, ponctualité...)
- Se sensibiliser aux compétences professionnelles liées à un poste et progresser dans leur acquisition

Le contenu du Module d'Accès à l'Entreprise :

Phase 1 : Signalement et recrutement des stagiaires

Signalement :

Les détenus ou probationnaires nous ont tous été signalés par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (S.P.I.P.) et ont été rencontrés soit en détention, dans le cadre de la préparation de leur sortie, soit aux permanences d'accueil du GR.EP.

Les liens privilégiés avec les référents Justice du Pôle emploi et de la Mission Locale conduisent à valider ensemble cette étape de la construction du parcours de ces candidats.

Depuis 2021, et afin de combler l'absence de formation au quartier de semi-liberté (QSL) de Bourg en Bresse, nous avons à la demande de la chargée de mission de la Région et avec l'ensemble des partenaires, intégré dans cette action de formation des détenus du QSL de Bourg. Dans ce cadre spécifique, les CPIP ont souhaité cibler des personnes isolées parfois sans logement et relativement éloignées de l'emploi. Cela a nécessité que nous assurions un accompagnement spécifique en parallèle de cette phase d'immersion en entreprise.

Recrutement :

Dans un second temps, les « candidats » pressentis ont été amenés, à travers un ou plusieurs entretiens individuels (voir lors de permissions de sortir pour les détenus) avec les chargés relation entreprises GR.EP, à vérifier la faisabilité de leur projet professionnel qui a été soumis à l'approbation du juge de l'application des peines.

Si celui a été validé, le candidat a été accompagné par son CIP GREP référent dans l'entreprise d'accueil afin de rencontrer son tuteur, pour une présentation.

Phase 2 : L'immersion en entreprise

Mobilisation de notre réseau d'entreprise :

Sur l'ensemble des départements, la place de l'entreprise a été primordiale pour la réussite de cette opération.

Nous mobilisons également le réseau des structures d'insertion par l'activité économique (ACI – AI – EI et ET*TI).

Dans la Loire, c'est un réseau d'une trentaine d'entreprises que nous mobilisons dans une opération intitulée « un Probationnaire - un Employeur un Emploi ».

Dans le Rhône, GREP intérim notre entreprise de travail temporaire d'insertion mobilise également une quarantaine d'entreprise partenaires.

Les secteurs d'activité ont été essentiellement le Bâtiment Travaux Publics, l'Environnement, la Restauration, le Nettoyage, la Grande Distribution, et l'Industrie

(énergétique, logistique, électroménager, mécanique générale et pharmaceutique). Dans chacune des entreprises concernées par cette action, les postes proposés sont encadrés par un ou plusieurs tuteurs identifiés, sensibilisés au préalable aux problématiques des personnes sous main de justice par des visites de prison et des échanges avec les représentants des institutions judiciaires.

Déroulement du stage en entreprise :

Pendant les 9 semaines de stage, le candidat au sein de l'entreprise d'accueil, a occupé un poste en phase avec son projet...

La situation de formation s'est effectuée dans le cadre d'une relation individuelle avec un tuteur identifié, au sein de l'entreprise, qui a initié le stagiaire aux tâches du métier choisi et a veillé à ce qu'il respecte les règles de l'entreprise

Une spécificité pour le QSL Bourg : Avant les 9 semaines de stage d'immersion, 3 semaines ont été consacrées à la régularisation de leur situation administrative pour le montage de leur dossier de rémunération, à la rencontre avec les SIAE partenaires et la signature de la convention.

L'évaluation formative :

Afin de mesurer l'évolution des apprentissages du stagiaire, en sa présence pour des raisons formatives, deux bilans sont organisés, avec le tuteur et le référent GR.EP au sein de l'entreprise.

La trame de bilan utilisée est construite de façon à mesurer l'évolution du stagiaire, tout au long du module, en termes de savoir-faire et de capacité d'insertion professionnelle, en réponse aux objectifs pédagogiques.

Le premier bilan a lieu à mi-parcours, afin de réajuster la suite du stage et pointer les priorités de progression.

Lors du bilan final, le tuteur annote également le référentiel du métier correspondant en fonction des compétences qu'il a identifiées chez le stagiaire.

A l'issue de la période de formation par l'entreprise, le référent GREP reçoit le candidat lors d'un entretien et d'un bilan écrit qui se déroule au GREP et qui va permettre :

- De mesurer les apports du stage
- De mettre à jour le Curriculum Vitae
- De faire le point sur le projet

Phase 3 : L'accompagnement après le stage

L'objectif visé initialement par le référent GR.E.P. est que ce stage d'immersion se concrétise par un contrat de travail dans l'entreprise d'accueil.

Certains ont dû, à l'issue du stage, se réorienter vers un autre projet professionnel, parfois envisager une formation professionnelle pré qualifiante ou qualifiante, voir bénéficier d'un accompagnement dans sa recherche d'un contrat adapté à sa situation.

Pour certains stagiaires du QSL de Bourg, l'accent a été mis dans la mesure du possible pour poursuivre son parcours d'insertion au sein du chantier d'insertion ou de l'entreprise d'insertion dans le cadre d'un contrat à durée déterminé d'insertion. .

Pour les autres, l'accompagnement a été maintenu systématiquement jusqu'à la levée d'échec avec recherche de formations pré qualifiantes et qualifiantes sur le territoire Burgien grâce à nos relations privilégiées avec les services publics de l'emploi qui favorisent l'accès aux formations via le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) pour nos candidats.

Les centres de formation de Bourg-en-Bresse (AFPA, ADEA, AFPMA, CFA...) sont également des partenaires ressources dans la construction de parcours des publics souhaitant se former notamment aux métiers du bâtiment, de la logistique et de l'industrie.

RESULTATS A L'ISSUE DU STAGE

42 stagiaires ont intégré la formation au 29/02/2024

Parmi eux, **27 d'entre eux sont allés à l'issue de leur formation, 5 ont abandonnés pour raison de santé, 8 ont abandonnés de leur plein gré et 2 suite à une évasion et une réincarcération.**

Pour le 7 stagiaires du Rhône

- 3 stagiaires en CDD
- 3 abandons en accord avec l'entreprise
- 1 abandon pour raison de santé

Pour les 13 stagiaires de la Loire

- 1 stagiaire en CDI
- 2 stagiaires en CDD
- 1 stagiaire avec possibilité d'un parcours de formation
- 9 stagiaires sans suite professionnelle

Pour les 22 stagiaires de l'Ain

- **1 stagiaire** en création d'entreprise
- **13 stagiaires** sont en CDD Insertion de plus de 6 mois (avec possibilité de renouvellement pour un total de 24 mois)
- **2 stagiaires** en CDD Intérim
- **1 stagiaire** réincarcéré
- **1 stagiaire** évadé
- **2 abandons** pour raison de santé
- **2 abandons** en accord avec l'entreprise

Parmi les 27 stagiaires ayant terminé leur formation, ils sont 12 (soit 85%) à avoir eu, à l'issue du stage, un contrat de travail.

CONTENU REALISE :

- **16 entreprises** ont été mobilisées sur différents secteurs d'activité :
 - **Industrie**
 - **Bâtiment**
 - **Maintenance**
 - **Mécanique**
 - **Environnement/Espaces verts**
 - **Restauration/Commerce**